

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 06383
Numéro SIREN : 316 580 869
Nom ou dénomination : PIERRE ET VACANCES

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2020 sous le numéro de dépôt 31160



2005227401



REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : PIERRE ET VACANCES

Numéro RCS : 316 580 869
Numéro Gestion : 1979B06383

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse : L'Artois
11 R DE CAMBRAI
75947 PARIS CEDEX 19

Numéro du Dépôt : 2020R031160 (2020 52274)

Date du Dépôt : 12/03/2020

- Type d'acte : Extrait de procès-verbal

Date de l'acte : 05/02/2020

Décision 1 : Ratification de nomination d'administrateur(s)

Décision 2 : Renouvellement(s) de mandat(s) d'administrateur(s)

fait à Paris, le 12 mars 2020

PIERRE ET VACANCES
Société anonyme au capital de € 98.052.320
Divisé en 9.805.232 actions de € 10
Siège social : L'Artois - Espace Pont de Flandre -
11 rue de Cambrai - 75947 PARIS Cedex 19
316 580 869 R.C.S. PARIS

Greffier du Tribunal de commerce de Paris Acte déposé le : 12 MARS 2020 Sous le N° : 31160
--

Extrait N°2

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
(ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE)
DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 5 FEVRIER 2020**

79136383

L'an deux mille vingt,
Le mercredi 5 février, à 15 heures,

Les actionnaires de la société anonyme PIERRE ET VACANCES se sont réunis en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire annuelle et Extraordinaire) à l'Hôtel des Arts & Métiers, 9 bis avenue d'Iéna - 75116 Paris, sur convocation du Conseil d'administration.

Les actionnaires présents à l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Gérard BREMOND préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Yann CAILLERE, pour la SA S.I.T.I., et Madame Patricia DAMERVAL, sont appelés comme scrutateurs et acceptent cette fonction.

Madame Marianne MAZAS assure les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 7.217.602 actions sur les 9.537.136 actions ayant le droit de vote et 11.133.858 droits de vote sur les 13.544.955 droits de vote existants.

L'Assemblée réunissant ainsi plus de la moitié du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire annuelle et Extraordinaire).

Madame Virginie PALETHORPE, représentant GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée par lettre recommandée AR, est présente.

Madame Anne HERBEIN, représentant ERNST & YOUNG ET AUTRES, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée par lettre recommandée AR, est présente.

.../...

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R. 225-66 et suivants du Code de commerce.

Il déclare que les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social, à compter du jour de la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Puis, le Secrétaire rappelle que la présente assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

.../...

Ordre du jour au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

.../...

- Ratification de la nomination par cooptation de Monsieur Yann Caillère en qualité d'administrateur,
- Ratification de la nomination par cooptation de Madame Marie-Christine Huau en qualité d'administratrice,
- Renouvellement du mandat de Mademoiselle Alma Brémond en qualité d'administratrice,
- Renouvellement du mandat de Madame Amélie Blanckaert en qualité d'administratrice,

.../...

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

.../...

Dixième résolution

(Ratification de la nomination par cooptation de Monsieur Yann Caillère en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination de Monsieur Yann Caillère en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Olivier Brémond, et ce pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

<u>Ont voté pour</u>	:	11.132.206 voix
<u>Ont voté contre</u>	:	1.052 voix
<u>Se sont abstenus</u>	:	0 voix

La résolution est adoptée.

Onzième résolution

(Ratification de la nomination par cooptation de Madame Marie-Christine Huau en qualité d'administratrice)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination de Madame Marie-Christine Huau en qualité d'administratrice, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration, en remplacement de Madame Martine Vallette, et ce pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

<u>Ont voté pour</u>	:	11.133.254 voix
<u>Ont voté contre</u>	:	4 voix
<u>Se sont abstenus</u>	:	0 voix

La résolution est adoptée.

Douzième résolution

(Renouvellement du mandat de Mademoiselle Alma Brémond en qualité d'administratrice)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administratrice de Mademoiselle Alma Brémond qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Cette résolution est mise aux voix.

<u>Ont voté pour</u>	:	10.365.869 voix
<u>Ont voté contre</u>	:	767.389 voix
<u>Se sont abstenus</u>	:	0 voix

La résolution est adoptée.

Treizième résolution

(Renouvellement du mandat de Madame Amélie Blanckaert en qualité d'administratrice)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administratrice de Madame Amélie Blanckaert qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce

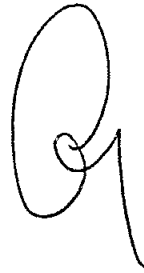
pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Cette résolution est mise aux voix.

<u>Ont voté pour</u>	:	11.133.258 voix
<u>Ont voté contre</u>	:	0 voix
<u>Se sont abstenus</u>	:	0 voix

La résolution est adoptée.

Pour extrait certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized capital letter 'R' followed by a vertical stroke that curves slightly to the right at the bottom.